Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 48e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 25 OCTOBRE 2022, À 19 H, AU CHSLD EUDORE-LABRIE

PRÉSENCES :

Mmes Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel

M. Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENTS :

Mmes Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement

M. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation

INVITÉS :

Mme Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et SAPA (DSI-SP/SAPA)

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs (DSA)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 48e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 25 octobre 2022 avec les modifications suivantes : Ajout au point 5 – Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel et retrait du point 9 – Gestion des effectifs médicaux. La numérotation sera ajustée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-10-923

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 20 septembre 2022

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

19 h 15 : Ajournement pour la séance publique d'information

DOSSIERS – INFORMATION

5. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel

DOSSIERS – DÉCISION

6. Nomination du premier officier en prévention et contrôle des infections (PCI) au CISSS des Îles
7. Rapport AS-617 en P6
8. Démission à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

AUTRES SUJETS

9.
10. Prochaine séance
11. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 47e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 20 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-10-924

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

19 h 2 : Ajournement pour la séance publique d'information.

19 h 36 : Reprise de la 48e séance ordinaire du conseil d'administration.

DOSSIERS — INFORMATION

5. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Francis Simard invite Mme Clémence Poirier, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter le prochain point.

Madame Poirier en profite pour nous présenter M. Pier Philippe Poirier, directeur de la Fondation depuis mars 2022. Il nous informe que la prochaine activité de la Fondation sera la campagne annuelle « L'Équipée Santé ». Elle se tiendra du 13 au 20 novembre 2022. Il nous mentionne que l'objectif de la campagne est de 25 000 $. Tout au long de la semaine, il y aura les dons en ligne, mais les gens pourront également venir remettre les enveloppes de don dans les stationnements des points de service Desjardins et à l'école de Grosse-Île, le dimanche 20 novembre 2022.

L'Équipée Santé de cette année concorde avec le lancement d'un tout nouveau programme d'aide : Le Programme d'aide en oncologie Francine-Daigle. M. Poirier nous fait part des différents critères pour l'admissibilité à ce programme. Ce dernier a pour but de venir en aide aux habitants des Îles-de-la-Madeleine qui sont atteints d'un cancer et pour qui une situation financière précaire pourrait compromettre leur traitement contre la maladie.

Les sommes amassées dans le cadre de la campagne serviront à alléger le fardeau financier que peuvent représenter les traitements contre le cancer pour certaines personnes et ainsi leur permettre de se concentrer pleinement sur leur guérison.

M. Simard félicite le travail de la Fondation et souhaite la bienvenue à M. Poirier.

DOSSIERS-DÉCISION

6. NOMINATION DU PREMIER OFFICIER EN PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCE) AU CISSS DES ÎLES

M. Francis Simard, président, invite Mme Judith Arseneault, directrice intérimaire à la direction des soins infirmiers, santé physique et SAPA à présenter ce point.

La Dre Marianne Papillon a quitté son poste de première officière PCI au CISSS des Îles. Le Dr Alexandre Boudreault, microbiologiste au CHU de Québec accompagne l'équipe PCI du CISSS des Îles depuis son départ.

ATTENDU QUE le Dr Alexandre Boudreault connait et supporte déjà l'équipe PCI du CISSS des Îles;

ATTENDU QUE le Dr Alexandre Boudreault a les connaissances et l'intérêt pour assumer ce rôle.

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

D'accepter la nomination du Dr Alexandre Boudreault comme premier officier PCI au CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO 2022-10-925

7. RAPPORT AS-617 2022-2023 EN P6

M. Francis Simard, président, invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter ce point. M. Cyr rappelle que le rapport a fait l'objet d'une présentation au comité de vérification la semaine dernière. Les membres sont invités à poser leur question.

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

ATTENDU QUE les discussions entre la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS et la PDG de l'établissement au cours de l'été 2022 justifiant les causes du déficit attribuable à la main d'œuvre indépendante;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

Adopter le rapport trimestriel 2022-2023 à la P6 du CISSS des Îles comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fond d'exploitation et du fond d'immobilisations d'un déficit au montant de 4 576 802 $. Ce budget inclut une mesure de redressement de 946 350 $ relative au budget additionnel attendu pour les médicaments à être approuvées par le MSSS;

Autoriser le président du Conseil d'administration et la présidente-directrice générale du CISSS des Îles à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO 2022-10-926

8. DÉMISSION À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

M. Francis Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Nous avons reçu une correspondance de Mme Ann Martell nous informons de sa décision de partir à la retraite en janvier prochain.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de Mme Ann Martell comme directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques au CISSS des Îles effective en date du 29 janvier 2023. Un comité sera formé en prévision des entrevues de sélection. Mme Marie-Josée Noël accepte de siéger au comité comme représentante du CA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO 2022-10-927

AUTRES SUJETS :

9. Aucun sujet n'est ajouté à la séance ordinaire.

10. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 6 décembre 2022.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-10-928



Francis Simard
Président



Sophie Doucet
Secrétaire du conseil